## Contribution à l'enquête publique relative au

Projet de 7 éoliennes de 180m de haut à Lupsault et Oradour.

à l'enquêteur Dominique BICHON

| habitant à: Rue de Perole Chule  |
|--|
| donne un <u>avis défavorable</u> à l'implantation des éoliennes sur les communes de Lupsault et Oradour, pour les raisons suivantes :  |
| <ul> <li>comme indiqué par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) qui émet un avis<br/>défavorable, « ce projet peut porter atteinte durablement au paysage viticole de qualité des<br/>Charentes ainsi qu'au potentiel de développement des AOC du territoire ».</li> </ul>   |
| <ul> <li>Trop d'habitations sont situées à moins de 1km des éoliennes (les plus proches à environ 700m),</li> <li>1Km étant la distance minimale pour que les riverains (et leur santé) ne soient pas trop affectés par les nuisances des éoliennes.</li> </ul>                                  |
| - Les éoliennes sont implantées trop près de la zone Natura 2000.  |
| - L'énergie éolienne n'est pas une solution écologique pour la fabrication d'électricité<br>D'autres pistes de diversification des sources d'énergie (photovoltaïque, marémotrice, de la houle) et économies d'énergie devraient être mises en avant pour ne pas continuer à dégrader la planète |
| Fait à   |

□ Déposé en Mairies de Lupsault et Oradour à l'enquêteur

其Envoyé par mail à pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr